



Compte-rendu du conseil municipal du 16 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 septembre, à dix-huit heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Jean-Pierre ASTRUCH, Maire.

Présents : Jean-Pierre ASTRUCH Michèle ARAGO Jean-Claude BALAGUER Béatrice GARCIA Mathieu WOERNER Michel SALVETAT Laura COURIVAUD

Absents : Sandrine PONS Jean PALAU Claire BEAUDOIN

Secrétaire de séance : Béatrice GARCIA.

Délibérations

Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2025

Le procès-verbal de la séance du 25 juin 2025 est approuvé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

1. Approbation et signature de la convention « Conseil en Énergie Partagé »

Analyse des factures, contrôles qualité et accompagnement personnalisé.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

2. Parcelle 7A – Coupes de bois

État d'assiette et destination de bois pour l'affouage.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

3. Acceptation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à la création d'un espace de coworking

Prise en charge et suivi par la Communauté de communes.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

4. Accord pour la vente d'une concession de niche au columbarium communal

À M. Delamon Hervé et Mme Delamon Brigitte.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. Soutien aux communes sinistrées des Corbières (incendie)

Le Conseil municipal décide l'attribution d'un don de 500 €.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. Approbation de la conclusion d'un bail rural avec M. Julien Carcano

Pour la mise à disposition de la parcelle communale cadastrée A n°0678, à usage de pâturage.
Paieement annuel fixé à 100 € par an.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. Reconstruction des bâtiments communaux

Désignation du maître d'œuvre et lancement de la procédure de consultation des entreprises.
Le Conseil municipal habilite l'exécutif à déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme.
Il est précisé qu'un audit énergétique est nécessaire avant toute demande de subventions, ainsi que la consultation des entreprises.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Approbation du programme de travaux de rénovation de l'église communale et engagement financier de la commune

Le montant estimé des travaux est de 280 000 €, subventionné à hauteur de 80 %.
Le restant à charge serait pris en charge pour moitié par l'association de sauvegarde et la mairie.
Si la subvention n'atteint pas 80 %, les travaux seront revus à la baisse.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Questions Diverses

1. Projet épicerie/café de pays

Le Conseil municipal n'est pas opposé à la création d'un bâtiment destiné à accueillir une épicerie / café de pays.
Ce projet engendrerait un loyer afin de compenser les emprunts, la mise en place d'une DSP ainsi qu'un cahier des charges.
Le Conseil municipal est conscient des difficultés rencontrées par les gérants actuels.
Une étude est en cours.

2. Courrier Lebrun, SARL Alashan

La commune ne dispose pas de terrain disponible.
Une inquiétude est exprimée concernant les nuisances sonores.

3. Courrier Marius Location

Une autre solution est actuellement à l'étude.

4. Courrier de M. Casas

Demande d'utilisation des terrains communaux situés près de la Cougne de l'Ours, parcelles 90 et 908, pour le pâturage des chevaux.
Un bail sera établi et un montant de 100 € par an sera demandé.

5. Courrier de Mme Nicol

La route de la forêt étant une voie verte, elle ne peut pas être réouverte.
La mise en place de feux est à l'étude.

6. Projet de fresque à l'école

Le Conseil municipal donne son accord et souhaite participer financièrement au projet.
La commune sera associée au déroulement du projet.

7. Rue du Pré de la Ville

Les travaux devraient être réalisés avant l'hiver.

Un courrier sera adressé aux habitants riverains afin d'anticiper les besoins (canalisations, éclairage, etc.) et d'éviter d'intervenir ultérieurement sur une voie neuve.

8. Appartement de l'école – M. Corrent

Maître Bonet a transmis le dossier à l'huissier Mme Marie-Laure Ferrer.

9. Airbus

Un test d'hélicoptère a été effectué à l'aérodrome pendant 15 jours, sans demande préalable auprès de la mairie. À l'avenir, une contribution sera demandée et reversée en partie à l'association de vol à voile.

10. Location des appartements de l'école et coworking de la Fount

Association « Habiter en Terres Catalanes ».

Un rendez-vous est fixé au mardi 7 octobre 2025 à 17 h 30 avec la responsable de l'association.

11. Déneigement

Il est nécessaire d'investir dans l'achat d'un tracteur de déneigement d'occasion, pouvant également servir en période estivale et compatible avec les équipements existants.

Il est demandé aux agents techniques de rechercher des propositions d'achat.

La décision sera prise lors d'une réunion prévue le mardi 30 septembre à 18 h.

Séance levée à 20 h 15